

ANNEXES DU PROJET D'ACCUEIL

TABLE DES MATIÈRES



Plusieurs annexes accompagnent ce projet d'accueil. Elles constituent des compléments d'informations sur certains aspects spécifiques du projet.

Elles sont disponibles sur simple demande.

TABLE DES MATIÈRES

1. L'historique
2. Le Centre d'Expression et de Créativité Cirqu'Conflex
3. La Maison de Jeunes Cirqu'Conflex
4. La cohésion sociale
5. Le cirque social
6. La famille comme partenaire
7. Les outils de communication
8. Les partenariats
9. L'accueil
10. La fiche d'inscription
11. La politique tarifaire
12. La pédagogie
13. L'inclusion
14. La participation
15. La formation de cirque social

Quelques supports supplémentaires : le dépliant de présentation de Cirqu'Conflex, le dépliant de la saison, le flyer des résidences artistiques...



ANNEXE N°1 DU PROJET D'ACCUEIL : L'HISTORIQUE

1991

Projet créé par Vincent Bouzin, assistant social de formation et passionné de cirque, dans une A.M.O. (Aide en Milieu Ouvert). Le cirque est utilisé comme outil pour approcher les jeunes, investir l'espace public et créer des rencontres. Premier atelier hebdomadaire de cirque. Demandes de partenariat par des associations du quartier, des écoles...

Création de Cirqu'Conflex en tant que structure à part entière Implication dans des activités socioculturelles au départ d'Anderlecht mais également dans de nombreux quartiers de la région bruxelloise. Ateliers en partenariat avec des écoles et des Asbl et organisation des Espaces Échanges/Rencontres hebdomadaires autour des arts du cirque.

1994

1997

Premier emploi temps-plein par Actiris. Reconnaissance en tant que Centre d'Expression et de Créativité par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Voir annexe *Centre d'Expression et de Créativité*.

1998

Première subvention FIPI (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés).

2000

Participation à la première Zinneke Parade et, depuis lors, dans chaque nouvelle biennale.

2006

Première reconnaissance en Cohésion Sociale Régionale de la part de la Commission Communautaire Française.

2007

Organisation d'un cirque itinérant qui se déplace en péniche de Belgique en France.

2012

Cirqu'Conflex devient locataire de ses locaux actuels Rue Rossini 16 à Anderlecht (bâtiment communal « Espace 16 Arts ») et participe au projet « Le cirque, ça roule sur Bruxelles ».

2014

Soutien en Arts du Cirque de la Commission Communautaire Française. Début des résidences d'artistes dans les locaux de Cirqu'Conflex. Voir annexe *Résidences artistiques*.

2001

Deuxième emploi par Actiris. Achat d'un chapiteau. Organisation de la « 2ème rencontre européenne autour des arts du cirque » durant 10 jours.

2004

Obtention de deux nouveaux emplois par Actiris. Organisation de « La quinzaine du cirque urbain » (festival, table ronde, exposition, conférences, convention cirque...) pour son dixième anniversaire. Première reconnaissance en Activités Parascolaires Pédagogiques à la Cocof.

2015

Reconnaissance en tant que Maison de Jeunes par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Voir annexe *Maison de Jeunes*.

Vingtième anniversaire (colloque, workshops, exposition, spectacles...).
Création du journal « L'Accent » par les participant·e·s.

2016

Obtention d'un emploi d'insertion auprès d'Actiris. Premier emploi de permanent·e FWB dans le secteur jeunesse.

Dans le cadre de l'appel à projet « Tous en piste pour Bruxelles », co-organisation d'un festival de cirque.

Première participation au *Festival du P'tit Cirq en Palc* à Wavre.

2019

Engagement dans un projet de coopération bilatérale entre l'école de cirque de Palestine et des écoles de cirque belges.

2020

Le Covid-19 rend créatif et solidaire de nouvelles manières. Le cirque est repensé autrement (ateliers en ligne, circothèque, chaîne YouTube, ateliers en espaces publics...).

Deuxième poste de permanent·e FWB Jeunesse à mi-temps (qui deviendra un temps-plein en 2019).

À la demande de l'École Supérieure des Arts du Cirque, participation à un projet de veillée dans le but de co-construire le spectacle « Si ton œil était plus aigu, tu verrais tout en mouvement ».

2018

Volonté de retransmettre sa méthodologie pédagogique à d'autres professionnel·le·s en publiant son premier outil pédagogique « Le cirque social, un outil pédagogique accessible à tous ».

Co-organise pour la première fois le Festival des Arts de la Rue d'Anderlecht.

2017

Premier financement pour les résidences d'artistes (objectif spécifique n°5 CEC – FWB).

2021

Aujourd'hui Cirqu'Conflex poursuit son travail en tant qu'acteur d'insertion sociale et d'émancipation culturelle, en mettant en place, à partir des arts du cirque, des processus d'accompagnement sociaux et d'apprentissage des capacités à être acteur·rice de sa propre intégration sociale.

Avec ses sept temps-plein subventionnés, ses deux agréments et ses diverses reconnaissances, Cirqu'Conflex propose à un public de plus en plus vaste des activités et des techniques de plus en plus diversifiées à Bruxelles.

ANNEXE N°2 DU PROJET D'ACCUEIL : LE CENTRE D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ CIRQU'CONFLEX



CENTRE D'EXPRESSION ET CRÉATIVITÉ (CEC)

Le décret du 30 avril 2009 relatif aux CEC stipule que les associations reconnues doivent poursuivre les missions suivantes :

« § 1. Les Centres d'expression et de créativité ont pour mission de stimuler la créativité par l'organisation d'ateliers et/ou de projets socio-artistiques ayant pour objectifs :

Le développement individuel et collectif, notamment, par :

- l'acquisition de savoir-faire et d'aptitudes à la créativité ;
- la transmission de langages artistiques, l'ouverture à la diversité des codes culturels et la mise en valeur des référents culturels des participants ;
- le développement de la sensibilité, de l'imaginaire ;

2. Le développement d'une expression citoyenne, notamment, par :

- des thématiques abordant des enjeux de société ou sociaux ;
- des interactions créatives avec le milieu environnant et la société ;
- des interventions, le cas échéant, dans l'espace public ;
- une expression du groupe au travers de créations collectives ;
- des partenariats avec des personnes et des lieux ressources, d'autres associations ou institutions. »

CIRQU'CONFLEX EN TANT QUE CEC

Nous répondons à ces missions en proposant des ateliers de cirque variés dont l'objectif est de donner goût et envie de découvrir des techniques circassiennes, des démarches d'apprentissage mais aussi des œuvres en créant des liens avec les lieux culturels et la création contemporaine.

Les ateliers sont menés par des animateurs·rices-artistes dont la double «casquette» se manifeste dans la capacité d'écoute et d'accompagnement du public et dans une méthodologie d'encadrement qui permet le développement de la sensibilité et de l'expression artistique des participant·e·s.

Nous maintenons un ancrage solide dans notre quartier et ses environs, ce qui nous demande d'avoir une approche interculturelle dans toutes les réflexions et actions. Nous construisons des liens avec d'autres associations afin de garantir la mixité des publics et une approche de la culture pour toutes et tous, avec une attention particulière aux publics précarisés.

De plus, en s'inspirant des valeurs de la démocratie culturelle, nous sommes toujours attentifs à la diversité des codes culturels, par exemple en mettant en valeur les références culturelles des participant·e·s par le langage artistique.

Cette démarche est facilitée par le caractère multidisciplinaire du cirque, qui accueille et se nourrit d'un large éventail de disciplines artistiques.

En parallèle, nous organisons ou co-organisons plusieurs événements artistiques tout au long de l'année académique. Il peut s'agir de fêtes de quartier, portes ouvertes, festivals de cirque, stages en résidence, interventions dans l'espace public... qui sont autant d'occasions de mettre les publics en contact avec des artistes professionnel·le·s et de mener un processus de médiation artistique ; de développer des projets socio-artistiques sur différentes thématiques ; de permettre aux publics de confronter leurs démarches créatives et leurs créations à d'autres personnes ; ou encore de partager le résultat de différents processus d'expression citoyenne.

Nous accueillons par ailleurs des artistes professionnel·le·s en résidence, d'une part pour les soutenir dans leurs démarches de création et d'autre part afin de proposer un échange permettant aux publics de rencontrer des artistes, d'approcher différentes œuvres et de s'engager dans des médiations artistiques.

(Voir annexe « [Résidences artistiques](#) » pour plus d'informations).

Nous assurons l'accessibilité financière à nos activités ainsi que la publicité des informations relatives à nos actions, événements...



ANNEXE N°3 DU PROJET D'ACCUEIL : LA MAISON DE JEUNES CIRQU'CONFLEX



MAISON DE JEUNES

Le décret relatif aux Maisons de Jeunes les définit comme des associations implantées localement qui ont pour objectif de « *favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active et responsable, principalement chez les jeunes de 12 à 26 ans, par une prise de conscience et une connaissance des réalités de la société, des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique et culturelle.* » (Art. 1 du décret)

Ces associations développent donc une politique socioculturelle locale et encouragent par ailleurs la mise en œuvre et la promotion de pratiques socioculturelles et de création. Les activités dans lesquelles ces associations choisissent de s'investir sont également très diverses. Il s'agit notamment d'actions ou de projets ayant trait aux pratiques artistiques, à la question de l'égalité des chances, aux nouvelles technologies, aux pratiques sportives alternatives, etc.

CIRQU'CONFLEX EN TANT QUE MAISON DE JEUNES

Nous sommes ouverts à toutes les personnes du quartier et d'ailleurs, et nous les accueillons avec leurs idées, propositions et réalités dans le but de les motiver à développer des actions collectives, des animations ou activités socioculturelles qui puissent répondre à leurs besoins.

Nos actions reposent sur une méthode pédagogique participative qui implique le public à différents niveaux, le responsabilise dans une optique d'émancipation et de changement. Toutes nos démarches visent à la participation active des publics dans le quotidien, les activités, l'accueil libre et les instances de l'asbl. Il s'agit de l'organisation d'événements artistiques et culturels, la proposition d'activités, l'animation de certaines parties d'activité, la rédaction du R.O.I. (règlement d'ordre intérieur), etc. La démarche démocratique est au cœur de nos actions.

À titre d'exemple, la création et l'organisation du spectacle de fin d'année est un événement important pour tou·te·s les participant·e·s et leur entourage. Cela se réalise par un processus participatif qui démarre sur le choix d'un thème collectif aux groupes, puis par une exploration artistique et citoyenne du thème dans chaque groupe, par la création d'un spectacle (ou autre forme) autour du thème et, enfin, s'achève par une présentation à d'autres personnes et un débriefing en groupe.

Des évaluations continues sont mises en place pour garantir que nous restons au plus près des besoins et des envies des publics, que ce soit pour la programmation des activités annuelles, l'auto-organisation au sein de l'Espace Échanges/Rencontres, le conseil des participant·e·s... qui permettent de solliciter la participation, d'informer ou d'orienter et d'encourager l'esprit critique.

Sur cette base, diverses activités et projets sont proposés, dans lesquels chaque participant·e peut adopter différents rôles et contribuer de multiples manières.

Enfin, les partenariats et nos actions dans l'espace public représentent des opportunités d'impliquer d'autres publics dans ces démarches participatives et citoyennes.

Pour plus d'informations, voir les annexes *La participation*, *L'accueil* et *Les partenariats*.

ANNEXE N°4 DU PROJET D'ACCUEIL : LA COHÉSION SOCIALE



COHÉSION SOCIALE

« La cohésion sociale consiste en un « ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu.

Ces processus visent en particulier la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales.

Ils sont mis en œuvre, notamment, par le développement d'une action communautaire de quartier et du travail en réseau. »

La cohésion sociale, de par les projets qu'elle soutient, entend favoriser la rencontre de l'autre dans l'espace public et soutenir la personne dans son objectif d'insertion dans son quartier, sa commune, sa région. Les actions sont organisées de manière à permettre aux différents publics d'expérimenter la diversité. Les opérateurs favorisent cette ouverture et doivent atteindre pour la majorité de leurs actions une réelle mixité. Ces actions aboutissent à plus de liens sociaux entre les personnes issues de cultures, sexes, âges, origines sociales différentes. »

(Centre Bruxellois d'Action Interculturelle - CBAI)

CIRQU'CONFLEX EN TANT QU'ACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Depuis sa création, Cirqu'Conflex vise à mixer et faire interagir les publics autour des arts du cirque.

Située dans la commune d'Anderlecht, l'association a toujours accueilli des publics diversifiés dans leurs origines, leur âge, leur statut socio-économique, leurs langues, leur genre, etc. Le cirque apporte un langage universel qui parle aux enfants, aux jeunes et aux adultes de toutes origines et cultures. Il offre un moyen d'expression par le biais du corps et du jeu.

Le caractère multidisciplinaire et ludique du cirque est à la base de nos démarches contribuant à développer une citoyenneté responsable, critique et active auprès des publics. Le jeu et les pratiques circassiennes permettent d'apprendre à consolider sa confiance en soi, à s'expérimenter dans la prise de décisions, à valoriser les différences (culturelles, linguistiques, etc.) et, surtout, à vivre ensemble de manière agréable et solidaire.

Ce travail s'accompagne d'un cadre non-stigmatisant à de multiples égards. Notre politique tarifaire est par exemple pensée pour être accessible à de multiples statuts socio-économiques. (Voir l'annexe *La politique tarifaire*) Notre lieu d'implantation (quartier Bara-Conseil, à Cureghem) marqué par la morphologie urbaine bruxelloise et des possibilités variées d'accès, contribue également à l'accueil de publics mixtes.

Le travail en partenariat et en réseau soutient aussi cette démarche. En effet, le réseau nous permet d'approcher et d'être approchés par de nouveaux partenaires et de nouveaux publics, par exemple par l'intermédiaire du relai social effectué au sein des Centres Publics d'Action Sociale et des services d'Aide en Milieu Ouvert.

Les partenariats, quant à eux, permettent de développer des actions qui croisent les compétences et les visions, des actions qui touchent d'autres publics ou d'autres contextes institutionnels.

Pour plus d'informations sur cet aspect, voir l'annexe *Les partenariats*.

Enfin, nos actions dans l'espace public sont un autre axe de ce travail de cohésion sociale. L'intervention dans cet espace, qui appartient à tout le monde, est un moyen de se rendre disponible et accessible à un public de quartier, de démystifier le cirque et de favoriser d'autres modes de rencontre entre les habitant·e·s du quartier et les passant·e·s.



ANNEXE N°5 DU PROJET D'ACCUEIL : LE CIRQUE SOCIAL



Officiellement né dans le courant des années 1980, le cirque social peut se définir comme **une approche d'intervention sociale qui utilise le cirque comme un outil**, au lieu de le considérer comme une fin¹. L'apprentissage technique y est donc secondaire aux objectifs pédagogiques, sociaux et citoyens.

Tout en demandant de l'engagement et de la persévérance, le cirque social favorise le développement personnel, social et artistique de l'individu au sein d'un groupe. Il invite à créer et à s'exprimer par différents modes².

Généralement, les objectifs poursuivis par le cirque social peuvent impliquer : **participer et se responsabiliser au sein d'un groupe ou projet, développer sa confiance en soi et en l'autre, rencontrer et inclure des personnes dont la situation est particulière, vivre une expérience collective positive, exercer et exprimer sa pensée critique, développer un nouveau regard sur soi-même, coopérer...**

Historiquement, le cirque social tend à viser des publics spécifiques (personnes en situation de handicap, personnes en situation précaire, personnes en situation de contrainte, personnes primo-arrivantes, etc.), mais il est ouvert à toutes et tous.

À CIRQU'CONFLEX...

...l'accent est particulièrement mis sur le fait d'accueillir et de mélanger des publics variés au sein des activités. **Les mixités sont ainsi au cœur du travail mené** : âge, origines, langues, pratiques artistiques et niveaux techniques, amateurs·trices et professionnel·le·s, genres, etc. En effet, nous considérons que le cirque est un catalyseur de différences. Son caractère multidisciplinaire permet à chacun·e d'y trouver ce qui lui convient et attire donc des personnes très différentes.

Nous utilisons les arts du cirque avant tout pour favoriser la création de liens entre des personnes issues de milieux culturel, social, économique, artistique... différents et apporter des pistes concrètes pour mieux vivre ensemble.

¹ <https://www.lepluspetitcirquedumonde.fr/un-cirque-citoyen/le-cirque-social/>, consulté le 03 mars 2021

² <https://www.cirquedusoleil.com/fr/citoyennete/communaute>, consulté le 03 mars 2021

ANNEXE N°6 DU PROJET D'ACCUEIL : LA FAMILLE COMME PARTENAIRE



L'accueil des différents publics qui fréquentent Cirqu'Conflex implique aussi d'accueillir leur famille, leurs proches, leur entourage.

UN ACCUEIL CONVIVAL ET LIBRE

Notre salle d'accueil et nos temps d'accueil libre sont à la disposition de tous les publics, ainsi que de leur entourage. Les parents, frères et sœurs, tuteurs et tutrices, ami·e·s... qui accompagnent des participant·e·s chez nous peuvent s'y installer, profiter de ce qui est mis à disposition, obtenir différentes informations ou encore discuter avec des membres de notre équipe.

Pour plus d'informations, voir l'annexe *L'accueil*.

UNE POLITIQUE TARIFAIRE ACCESSIBLE

Notre politique tarifaire a été pensée pour permettre à toutes les familles de participer à nos activités.

Nous proposons différentes réductions, qui sont détaillées dans notre annexe *La politique tarifaire*.

DES ACTIVITÉS POUR SE RENCONTRER

Tout au long de l'année académique, nous proposons des activités dont le but premier est de rencontrer les familles et l'entourage des participant·e·s. Il peut par exemple s'agir d'un spectacle à la fin d'un stage avec un goûter participatif, ou bien de notre porte ouverte annuelle qui est conçue inclure les familles. Il s'agit également de notre annuelle fête de fin de saison, qui associe les spectacles issus de différents ateliers à des temps informels d'échange et de discussion.

Ces événements sont par ailleurs un moyen de faire découvrir plus amplement le travail des participant·e·s à leurs proches, de valoriser les apprentissages et le développement de chaque participant·e, d'impliquer les familles dans les processus créatifs et artistiques...

Ponctuellement, nous proposons des projets socio-artistiques qui sont ouverts à tous les publics ayant entre 8 et 88 ans. Cela signifie qu'une famille entière peut s'y inscrire si l'envie est là et expérimenter ensemble différents processus artistiques, citoyens et pédagogiques.

ANNEXE N°7 DU PROJET D'ACCUEIL : LES OUTILS DE COMMUNICATION



OBJECTIFS

Pour les publics actuels : informer sur les activités proposées et faire un retour sur les activités réalisées.

Pour les prospects : faire connaître nos activités.

Toucher un public diversifié, et donc avoir une communication qui prend en considération la mixité sociale et culturelle.

OUTILS

Flyers des ateliers hebdomadaires, des Espaces Échanges/Rencontres, des stages et de certaines actions ponctuelles (depuis 1995)

Informations verbales (depuis 1995)

Affiches et invitations (depuis 1995)

Valves d'information (depuis 1995)

Newsletter (depuis 2003)

Site internet (depuis 2004)

Livre photo annuel, reprenant les actions menées (depuis 2009)

Site d'annonces (depuis 2015)

Page Facebook (depuis 2015)

Chaîne YouTube (depuis 2020)

SUPPORTS

Site internet : www.cirqu-conflex.be

Page Facebook : Cirqu'Conflex Asbl : <https://urlz.fr/elak>

Chaîne YouTube : <https://urlz.fr/el4a>

Sites d'annonces : dédiés aux familles (Le Petit Moutard, Kogoza, Le Kid, Bruxelles en Vacances...) ou aux arts (Spectable).

Flyers : Impression via un imprimeur et envoi par courrier et email.

Affiches et invitations : sur papier et en numérique, envoi par courrier et par email.

Newsletter : sur papier et en numérique, disponible dans nos locaux, également envoyée par email.

Livre photo : imprimé chez un imprimeur spécialisé, disponible dans nos locaux.

Informations verbales : via les partenaires et le réseau, en direct, via le bouche-à-oreille...

Valves d'information : en façade, à l'entrée et dans la salle d'accueil.

Flyers imprimés par un imprimeur :

- Ateliers hebdomadaires : 5 000 flyers/an, envoyés par courrier 1x/an et envoyés par email 3x/an
- Stages : 3 000 flyers/an, envoyés par courrier 2x/an et par email 5x/an
- Espaces Échanges/Rencontres : 1 000 flyers/an, envoyés par courrier et par email 1x/an

Les envois par courrier et email couvrent plus de 1 000 adresses de notre listing «structures» et couvrent plus 1 700 adresses postales et 1 800 adresses email de personnes inscrites à nos activités ou pour recevoir nos informations.

Newsletter : périodicité trimestrielle, envoyée par email et disponible en version papier dans nos locaux.

Livre photo : 12 exemplaires, périodicité annuelle, disponibles dans nos locaux.

Valves d'information : mise à jour hebdomadaire.

TIRAGE / FRÉQUENTATION

Site internet : mise à jour hebdomadaire, référencé sur Google et les sites de partenaires, pas d'outil de comptage de fréquentation.

Facebook : mise à jour hebdomadaire, plus de 485 ami·e·s, plus de 1 000 mentions J'aime, plus de 1 100 abonné·e·s, portée moyenne des publications de plus de 500 personnes. Publications souvent relayées par des partenaires.

Chaîne YouTube : plus de 800 vues.

Sites d'annonces : publication une dizaine de fois par an. Pas d'outil de comptage.

PUBLIC VISÉ

Les participant·e·s ancien·ne·s, actuel·le·s et potentiel·le·s de nos activités.

Les partenaires anciens, actuels et potentiels.

Le public du quartier, les familles...

Notre réseau bruxellois : structures œuvrant dans le quartier, services sociaux (Centres Publics d'Action Sociale, Services d'Aide à la Jeunesse...), structures jeunesse (Maisons de Jeunes, Aide en Milieu Ouvert...), structures culturelles (Centres Culturels, salles de concert, bibliothèques, théâtres, espaces de création et de diffusion...), structures sportives, structures du secteur handicap, écoles officielles, écoles de cirque, maisons de quartier...

Nos relais diffusant à leurs publics : Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire, Badje, Incidence, Aires Libres, Fédécirque, Arc-en-Ciel, La Ligue des Familles, Anderlecht Contact, le Point d'Information d'Anderlecht...

MODES DE DIFFUSION

- Internet, courrier postal, affichage, bouche-à-oreille
- Lors de réunions, formations... auxquelles l'équipe participe
- Lors des rencontres dans nos activités ponctuelles (travail dans l'espace public...)

ANNEXE N°8 DU PROJET D'ACCUEIL : LES PARTENARIATS



METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT AVEC CIRQU'CONFLEX

Cirqu'Conflex s'engage régulièrement dans des partenariats avec des associations poursuivant des missions très variées. De manière non exhaustive, ces associations peuvent être des Maisons de Jeunes, des Centres d'Expression et de Créativité, des écoles officielles, des écoles de devoirs, des Maisons des Enfants, des Centres Culturels, des Missions Locales, des écoles de cirque amateur/professionnel, des services d'Aide en Milieu Ouvert ou encore des associations issues du secteur de l'alphabétisation, de l'insertion socio-professionnelle, etc.

Le principe d'un partenariat est de mélanger les visions et de faire se rencontrer des compétences et disciplines différentes, au service d'un projet et d'un public, pour atteindre des objectifs communs. Ces objectifs sont à déterminer ensemble et peuvent par exemple être :

- Découvrir les arts du cirque (jonglerie, équilibre, acrobatie, clown de théâtre...)
- Favoriser l'accès à la culture
- Faire émerger la créativité et les spécificités propres à chaque participant-e
- Favoriser l'expression par différents modes, artistiques entre autres
- Acquérir des compétences spécifiques (savoir parler face à un groupe, savoir écouter, développement kinésique et spatio-temporel, gérer la sécurité...)
- Favoriser le développement personnel des participant-e-s (confiance en soi, amélioration de la capacité de concentration, mise en place de stratégies positives face à l'échec, identifier ses ressources et limites...)
- Favoriser la participation, la responsabilisation et l'autonomisation des participant-e-s
- Développer un esprit critique et encourager la prise de position
- Créer ou améliorer la cohésion du groupe (connaître les autres, accepter les différences et s'en nourrir, se faire confiance mutuellement, valoriser les mixités présentes au sein du groupe...)

À partir de là, le partenariat peut prendre diverses formes. De manière générale, nous privilégions un partenariat sous la forme d'un atelier (une séance par semaine pendant une année académique, hors vacances scolaires) ou sous la forme d'un stage (une semaine, de 10h à 17h, pendant les vacances scolaires), car ces deux formes sont celles qui nous permettent d'aller le plus en profondeur dans le travail. Toutefois, en fonction des besoins identifiés et des objectifs posés, d'autres formes peuvent être envisagées ensemble.

ANNEXE N°9 DU PROJET D'ACCUEIL : L'ACCUEIL



L'accueil est notre porte d'entrée. C'est un endroit convivial et vivant qui nous permet d'établir un premier contact avec le public et de rester en relation avec toutes les personnes qui participent à nos activités.

Dans un premier temps, c'est à l'accueil que nous allons demander aux participant·e·s de remplir leur fiche d'inscription et que nous les tiendrons au courant de nos activités et des événements à venir. C'est aussi le lieu où nous partageons des informations par rapport au monde du cirque, des offres d'emploi, des événements culturels ou sociaux, ou toute autre information qui peut être utile ou intéressante pour le public.

Dans un deuxième temps, c'est aussi là où les participant·e·s se croisent et se rencontrent, entre eux/elles, avec l'équipe... Les jeunes et moins jeunes peuvent y passer du temps, faire un jeu, lire une bande dessinée, créer un dessin, manger ou juste papoter. Ce sont ces moments qui permettent à l'équipe et à la personne chargée de l'accueil d'avoir des nouvelles des participant·e·s, d'être à l'écoute, de mieux les connaître et, si besoin, de les accompagner et de les orienter, le tout dans une ambiance familiale, sereine et confiante.

Nous proposons du matériel et des activités gratuites adaptées à notre mode de fonctionnement et à nos valeurs, sans obligation de participer. Le but est d'offrir un espace dynamique fait par et pour les participant·e·s. Nous privilégions les activités en groupe dans le partage, le respect et la responsabilité citoyenne comme :

- La construction de nouveaux projets
- Les créations collectives
- Les débats autour d'une thématique
- Les conseils de participant·e·s
- Le choix du thème de spectacle de fin d'année
- Et bien d'autres choses...

Nous aimons susciter l'implication active de participant·e·s à la vie de l'association et l'accueil est un endroit idéal pour cela.

EN PRATIQUE

Nous offrons un espace d'accueil de minimum 15 heures par semaine, qui ouvre 30 minutes avant que les ateliers commencent et ferme 30 minutes après le démarrage du dernier atelier.

Ces horaires varient en fonction de la programmation annuelle des ateliers hebdomadaires et des stages.

ANNEXE N°10 DU PROJET D'ACCUEIL : LA FICHE D'INSCRIPTION



Avant de participer à certaines activités, nous demandons de compléter une fiche d'inscription.

Elle nous permet avant tout de garantir qu'en cas d'accident, chaque participant·e est **couvert·e par notre assurance**.

Elle nous sert également à avoir leurs coordonnées **pour les contacter** en cas de besoin et leur envoyer quelques informations.

Enfin, elle nous permet de récolter quelques informations pour **établir des statistiques anonymes** à destination de nos pouvoirs subsidiaires. Il s'agit pour nous d'une obligation légale, mais les informations transmises à nos pouvoirs subsidiaires sont entièrement anonymes. Il va par exemple s'agir du nombre de participant·e·s qui habitent Anderlecht, qui ont entre 12 et 26 ans, etc.

QUE DEMANDONS-NOUS D'INDIQUER ?

Le nom et prénom

Le genre et la nationalité : pour les statistiques

La date et le lieu de naissance : pour savoir dans quels ateliers il est possible de s'inscrire et pour les statistiques

L'adresse postale, l'adresse email et le numéro de téléphone : pour entrer en contact (et code postal pour les statistiques)

Le nom et le numéro d'une personne à contacter en cas d'urgence (en cas d'accident, par exemple)

La profession exercée ou l'école fréquentée

Des recommandations médicales si nécessaire : pour garantir que les activités sont adaptées à chaque participant·e

Les choix d'activité

Une vignette de mutuelle / copie de carte d'assurance européenne / décharge d'assurance : pour l'assurance

Si le/la participant·e est mineur·e : une autorisation de sortir en groupe et une autorisation de sortir seul·e si nécessaire

La signature du/de la participant·e et/ou la signature d'un parent ou tuteur·rice légal·e

LE DROIT À L'IMAGE

Nous demandons également le droit à l'image. C'est-à-dire que nous demandons aux participant·e·s l'autorisation de prendre des photos et vidéos pendant nos activités pour les utiliser ensuite pour l'illustration de nos bilans moraux, notre book photo annuel, notre site web, notre page Facebook...

Évidemment, si une personne ne souhaite pas apparaître sur des photos ou vidéos, elle peut nous le signaler et nous en tiendrons compte.

ET LE RGPD, DANS TOUT ÇA ?

Adopté en 2017, le Règlement Général sur la Protection des Données encadre la manière dont les données sont collectées, conservées et utilisées. Nous respectons évidemment ce cadre. Pour donner quelques exemples :

- Les données collectées sont celles inscrites sur la fiche d'inscription.
- Ces données sont utilisées pour répondre aux usages cités ci-dessus.
- Elles ne sont diffusées à aucun tiers, d'aucune manière.
- Chaque participant·e peut à tout moment demander de consulter ses données, les modifier ou les supprimer.
- Ces données sont détruites au bout de dix ans.

ANNEXE N°11 DU PROJET D'ACCUEIL : LA POLITIQUE TARIFAIRE



Nous sommes conscients que les activités artistiques ont souvent un coût qui peut parfois freiner la participation. Or, nous pensons que les activités culturelles et artistiques doivent être accessibles au plus grand nombre car elles participent activement au développement individuel et collectif.

Notre objectif est donc de faciliter l'accès à nos activités à toutes et tous, quelles que soient les origines sociales, culturelles et économiques.

De manière générale, nos activités sont accessibles grâce aux subventions que nous recevons, mais nous n'offrons pas la gratuité parce que nous souhaitons encourager l'engagement et la participation des publics.

LES PRIX

Nos stages sont proposés à 40€ par semaine, nos ateliers à 30€ par semestre ou 50€ par an, nos Espaces Échanges/Rencontres à 2€ la séance ou 20€ par an. Nous proposons des prix dégressifs lors de l'inscription à plusieurs activités et lors de l'inscription de plusieurs membres d'une même famille.

LES PAIEMENTS OU REMBOURSEMENTS PAR DES TIERS

De nombreuses prises en charge sont possibles :

- Remboursement partiel par la mutuelle
- Paiement total ou partiel par le CPAS
- Prise en charge complète ou partielle par des services d'aide à la jeunesse (FWB)
- Réduction d'impôts via des attestations fiscales pour les stages (FWB)
- Paiement avec des chèques-sport (Commune d'Anderlecht)
- Réduction de 10% pour les détenteurs·rices de la carte de la Ligue des Familles
- L'accès aux ateliers via nos partenariats

Nous restons toujours ouverts à la discussion, nous pouvons proposer des étalements de paiement ainsi que l'accompagnement des participant·e·s pour trouver des solutions, l'argent ne devant pas représenter un frein à la participation aux activités.

Nous proposons également une diversité d'activités gratuites :

- L'accueil
- Les activités dans l'espace public
- Certains projets socio-artistiques comme la Zinneke Parade
- Nos événements
- Certaines sorties culturelles et médiations artistiques

Dans le cas d'activités extraordinaires ou extérieures, à l'instar d'une sortie pendant un stage pour aller voir un spectacle, il y a toujours une intervention partielle ou totale de la part de Cirqu'Conflex.

MÀJ : 02/07/2021

ANNEXE N°12 DU PROJET D'ACCUEIL : LA PÉDAGOGIE



Cirqu'Conflex est un lieu spécial, qui n'est pas une école de cirque mais un espace de cirque social et de développement. Chaque participant-e peut prendre sa place, faire des choix, apprendre des techniques (cirque... mais pas que...), vivre des moments forts, faire des découvertes, réfléchir et repenser l'univers, etc.

Pour y parvenir, nous nous reposons sur un programme pédagogique de qualité.

Inspirée principalement par les principes de la pédagogie active, notre méthode est constituée de différents concepts-clés, tous indissociables les uns des autres. C'est dans l'élaboration de chaque activité que notre pédagogie se décline et qu'elle peut être perçue par les participant-e-s.

LES VALEURS AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Notre projet repose sur de nombreuses valeurs, reprises au début du projet d'accueil sous forme de nuage de mots.

UNE MISSION ET DES OBJECTIFS

Notre mission est d'être un acteur d'insertion sociale et d'émancipation culturelle, par l'intermédiaire du cirque social et urbain. Dans ce cadre, Cirqu'Conflex est une ASBL reconnue en tant que Centre d'Expression et de Créativité (CEC), en tant que Maison de Jeunes (MJ) et comme acteur de cohésion sociale. Voir les annexes *Le Centre d'Expression et de Créativité*, *La Maison de Jeunes* et *La cohésion sociale*.

Pour réaliser cette mission, nous organisons des ateliers hebdomadaires, des stages pendant les vacances scolaires et des événements ponctuels, notamment dans des espaces publics.

Au travers de toutes ces actions, nous avons l'ambition de :

- Favoriser le développement personnel
- Responsabiliser les participant-e-s
- Développer l'activité physique et l'hygiène de vie
- Renforcer l'autonomie
- Inciter les échanges et les rencontres
- Encourager l'appartenance à un groupe, la solidarité
- Développer un esprit citoyen
- Offrir un espace aux mixités (socioculturelle, de genre, intergénérationnelle, la différence de compétences et de bagages techniques et l'inclusion de personnes en situation de handicap)
- Ouvrir à l'art, à la culture et au monde
- Susciter la créativité
- Renforcer l'estime de soi

UNE MÉTHODE MULTI-FACETTES

La participation active :

Tout au long de leur parcours, les participant·e·s ont la possibilité de tester et de changer de rôles en fonction du projet, des compétences et des envies de chacun·e : préparer un échauffement, proposer un nouveau jeu, créer la playlist musical, coordonner le rangement du matériel, proposer des œuvres d'art pour la médiation artistique, etc. Dans ses attributions, le/la participant·e s'engage et devient responsable vis-à-vis du groupe. Voir aussi l'annexe *La participation*.

L'expression et la prise de parole dans le groupe :

Des tours de parole et moments d'échanges ponctuent les activités, permettant à chacun·e d'exprimer son émotion, son humeur, ses peurs et ses difficultés face aux apprentissages, ses besoins, ses envies, ses idées...

La communication non-verbale :

Les participant·e·s sont invité·e·s à prendre conscience de leur corps et à apprendre à communiquer avec celui-ci, d'abord par des gestes, des attitudes, des mimiques et les expressions du visage, ensuite en l'utilisant dans sa globalité et dans des processus créatifs et artistiques.

Les mélanges et échanges :

Les participant·e·s se rassemblent régulièrement ou ponctuellement pour répéter un spectacle, pour travailler sur un nouveau projet, pour parler, pour partager, pour faire la fête... Bref, pour apprendre à se connaître et à vivre ensemble au-delà de la pratique artistique !

La construction collective du cadre :

Le cadre (les règles, les engagements de chacun·e, les rituels...) est construit et évalué régulièrement ensemble, autant au niveau de l'association dans son ensemble qu'au niveau de chaque activité. Un cadre clair et commun est indispensable pour la pratique d'une activité circassienne et pour la sécurité physique, affective et psychologique.

L'utilisation de supports variés :

Parce que nous sommes tou·te·s différent·e·s et que nous avons tou·te·s des besoins spécifiques, différents outils sont utilisés : livres, vidéos, images, démonstrations, explications... Le jeu fait également partie intégrante des processus d'apprentissage, que nous soyons enfant, ado ou adulte !

L'appropriation commune d'un langage artistique et de codes :

Le cirque, comme toute forme d'art, possède un univers, une organisation et un vocabulaire spécifiques. En les découvrant, les participant·e·s peuvent développer leurs références culturelles, se sentir appartenir au groupe et personnaliser ce langage en fonction de leurs références et de leur identité.

Le respect de la mixité technique et du rythme de chacun·e :

Les niveaux techniques se mélangent au sein des activités. L'animateur·rice pense les activités afin de permettre à ces niveaux de se nourrir mutuellement. L'accent est d'ailleurs mis sur le parcours réalisé par chaque participant·e et par le groupe et non sur un résultat, une exigence performative ou l'atteinte d'un niveau technique précis.

L'auto-évaluation :

Des objectifs atteignables sont décidés pour et par chaque participant·e. Au fil des semaines, chacun·e peut composer et adapter sa pratique personnelle et se voir progressivement évoluer.

L'apprentissage par l'action :

L'expérimentation est l'une des premières clés d'apprentissage : c'est au travers de jeux, d'exercices, de recherches, de rencontres, etc., que les participant·e·s se développent. Chacun·e a la possibilité de tester, de réussir, de réessayer, de faire des erreurs et de les dépasser.

Le droit à l'erreur :

L'erreur fait intégralement partie des processus d'apprentissage et permet de trouver sa place, sa méthode et de se dépasser.

L'autonomisation des participant·e·s :

Pour chaque action développée, l'autonomisation est visée comme objectif pour les participant·e·s. En ce sens, ceux/celles-ci sont informé·e·s, consulté·e·s et prennent part à un ensemble de décisions qui les concernent – à des niveaux différents en fonction de l'action.

D'autres concepts font partie de notre pédagogie, en tant qu'objectifs, en tant qu'outils, en tant que méthodes... passant de la créativité à la citoyenneté, de la rencontre avec des artistes professionnel·le·s et des oeuvres à la création collective...

Si vous voulez en savoir plus, vous retrouverez un explicatif plus détaillé dans notre publication « Le cirque social, un outil pédagogique accessible à tous. »

ANNEXE N°13 DU PROJET D'ACCUEIL : L'INCLUSION



L'art du cirque contribue au développement des personnes à partir du renforcement de leurs compétences psychomotrices et de leurs capacités sociales. L'apprentissage des techniques de cirque encourage l'expérimentation, renforce l'estime de soi et facilite une perception positive de soi et des autres. Il propose également diverses formes d'expression et stimule la créativité, contribuant au bien-être, au bonheur et à l'autonomie.

L'apprentissage des techniques du cirque se développe comme un outil idéal pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le cirque permet l'utilisation de différents éléments artistiques tels que la musique, le théâtre, l'acrobatie, l'aérien et la jonglerie, entre autres. Cette gamme garantit qu'il existe différentes formes d'expression avec lesquelles s'identifier, travailler et s'épanouir. L'apprentissage du cirque par des personnes en situation de handicap est l'une des lignes de travail de ce que l'on appelle le cirque social.

Le cirque social met l'accent sur le travail personnel et le travail collectif. Il favorise la relation de groupe en renforçant la socialisation et en rendant possible l'inclusion. Il donne accès à des outils et mécanismes pour s'indépendantiser, passer progressivement du moi au nous, développer des compétences sociales et relationnelles...

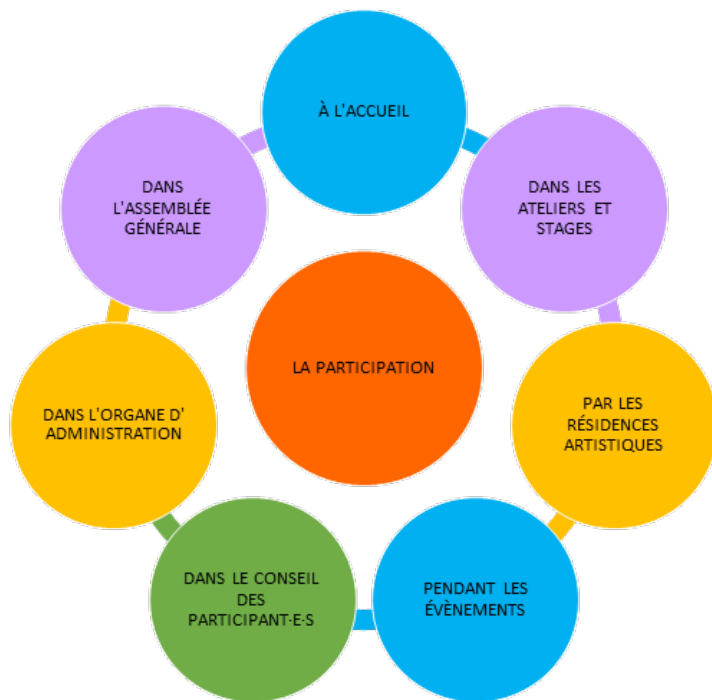
Les techniques de cirque sont adaptées aux différents handicaps et aux besoins éducatifs de chacun·e – en situation de handicap ou pas – et du groupe. Les progrès sont évalués en fonction des capacités de chaque individu, en se concentrant sur le processus plutôt que sur le résultat.

EN PRATIQUE...

À Cirqu'Conflex, nous accueillons des participant·e·s en situation de handicap (mental, moteur...) en inclusion dans les activités hebdomadaires et les stages. Par un cadre adapté et une démarche pédagogique inclusive, les animatrices et animateurs mettent en avant la créativité, la (re)découverte de soi et des autres, la conscience corporelle...

De manière générale, nous privilégions le travail en inclusion (quelques personnes en situation de handicap et quelques personnes en situation de non-handicap forment un même collectif) plutôt que le handircque (uniquement des personnes en situation de handicap). Nous avons fait ce choix dans un souci d'accueillir les mixités et de favoriser la rencontre, l'échange, l'acceptation et la valorisation des différences dans le collectif. Notre conviction est que les différences – de quelque type soient-elles – constituent une opportunité d'apprendre des autres et d'apprendre sur soi. Au sein de nos actions, cette démarche se réalise principalement par le cirque, le plaisir et l'épanouissement.

ANNEXE N°14 DU PROJET D'ACCUEIL : LA PARTICIPATION



À Cirqu'Conflex, il existe différents degrés et modes de participation. Il peut s'agir d'être informé·e, consulté·e, impliqué·e dans la prise de décision ou de la co-construire. Cela peut par exemple se produire à l'accueil, dans les activités ou pendant les événements, via une résidence artistique, dans le conseil des participant·e·s, l'organe d'administration ou l'assemblée générale.

Pour l'accueil, voir annexe *L'Accueil*.

Pour les résidences artistiques, voir annexe *Résidences artistiques*.

DANS LES ATELIERS ET STAGES

Nous proposons des ateliers et stages diversifiés, repensés chaque année en fonction du public et de l'équipe d'animation.

Ces activités engagent une participation active sur une semaine, un semestre ou une année entière. Les participant·e·s apprennent à s'autonomiser et à se responsabiliser, prenant progressivement en charge différents éléments des activités : choix, animation d'une partie de la séance, création collective...

PENDANT LES ÉVÈNEMENTS

Aux ateliers et stages s'ajoutent des moments ponctuels qui favorisent la rencontre et l'échange entre différents groupes. Ces moments permettent de s'engager différemment dans la vie de l'association, de présenter ses processus créatifs ou encore d'apprendre aux autres, d'apprendre des autres et de partager.

Les participant·e·s sont invité·e·s à s'investir dans l'organisation ou l'animation de ces évènements.

DANS LE CONSEIL DES PARTICIPANT·E·S

Dispositif incontournable des Maisons de Jeunes, ce conseil réunit des participant·e·s qui fréquentent l'association et souhaitent s'impliquer dans différents aspects de l'association : idées pour la programmation des activités, envies pour des projets, choix du nom d'une newsletter, débat autour d'une thématique, sélection d'un thème de saison, etc.

Le but principal est de réunir les participant·e·s et de leur donner la possibilité de s'impliquer de manière active dans leur Maison de Jeunes.

DANS L'ORGANE D'ADMINISTRATION ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il s'agit de deux instances de décision, fondamentales au sein des associations sans but lucratif.

Ces instances sont régulièrement ouvertes aux personnes intéressées, qui posent alors une candidature pour y être nommées.

L'assemblée générale (AG) a pour missions principales de valider annuellement le bilan financier, le budget, le bilan moral... et de nommer les administrateur·rice·s.

L'AG participe aussi à la validation de certains outils pédagogiques, outils de communication...

L'organe d'administration se réunit quant à lui plusieurs fois par an et prend une multitude de décisions stratégiques et fonctionnelles pour l'association.

ANNEXE N°15 DU PROJET D'ACCUEIL : LA FORMATION EN CIRQUE SOCIAL



La formation en cirque social que nous proposons est née de la conviction et de l'expérience que nous portons que le cirque n'est pas uniquement un art de spectacle impressionnant ou technique, mais **aussi un outil permettant de favoriser le développement individuel et collectif.**

Comment ? Par l'expérimentation des disciplines circassiennes qui demandent de mettre en jeu les compétences dont nous avons besoin dans notre quotidien privé et professionnel, telles que la gestion des émotions, la confiance en soi et en les autres, le sens de la responsabilité, l'esprit créatif, l'écoute...

OBJECTIFS

La formation s'articule en quatre niveaux d'objectifs complémentaires :

- **Niveau théorique** : construire ensemble une représentation du *cirque social* en identifiant les éléments en commun entre le cirque et le travail social.
- **Niveau technique** : apprendre comment transmettre les bases des techniques circassiennes aux autres, en apprenant parallèlement soi-même ces bases. **Les techniques prévues sont la jonglerie, l'acrobatie et l'acro-portée.** Des modules supplémentaires sont possibles sur demande, consacrés à l'équilibre, l'aérien, l'handicirque, le théâtre...
- **Niveau méthodologique** : apprendre à rejoindre un objectif de nature sociale par l'utilisation du cirque.
- **Niveau méthodologique appliqué** : apprendre à adapter les compétences acquises à son contexte de travail et à son public.

À la fin de la formation, le/la professionnel·le sera capable d'utiliser les techniques de cirque abordées pour rejoindre un objectif social dans son contexte spécifique de travail.

PUBLIC-CIBLE

La formation s'adresse aux travailleur·euse·s du milieu social et éducatif qui sont intéressé·e·s par le fait d'apprendre à utiliser les disciplines circassiennes comme outils au service d'objectifs sociaux. Actrices et acteurs de la jeunesse, de l'insertion professionnelle, de l'éducation permanente, de l'enseignement, du secteur culturel...

MÉTHODES

La formation est basée sur une méthodologie participative et active, qui part de l'expérience et de l'ancrage professionnel. L'apprentissage alterne entre des temps d'expérimentation et des temps de réflexion et de partage avec le groupe.

En fin de formation, nous demandons aux participant·e·s qui le souhaitent une mise en pratique sur leur terrain de travail. Après cette expérience, chacun·e pourra revenir vers nous pour un dernier retour.

ÉQUIPE DE FORMATION

Formateur·trice·s en arts du cirque, animateur·trice·s, artistes et travailleur·euse·s sociaux·ales vous accompagneront dans le parcours de formation.

EN PRATIQUE

3 jours de formation continue + un autre moment distancié facultatif (pour la mise en pratique), pour un total de 19h30 de formation collective.

Horaire : 10h00-17h30 (pause de midi comprise).

Dans les locaux de **Cirqu'Conflex Asbl**, à **Anderlecht**.

Formation sur demande et sur inscription uniquement.

Merci de prévoir une tenue confortable.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Nous sommes disponibles pour répondre à vos questions, par email ou par téléphone.